80 Chemin des Lônes
26600 LA ROCHE DE GLUN
☎ : 04.75.84.68.95
tc.rochelain@wanadoo.fr

Procès-Verbal – Assemblée Générale

Tennis Club Rochelain – Vendredi 1er septembre 2023

Les membres du Tennis Club Rochelain se sont réunis au club en Assemblée Générale ordinaire sur la convocation du Comité de Direction.

Participants : Le quorum à atteindre, conformément à l'article 24 de ses statuts (10 % des 73 adhérents de plus de 16 ans), est à 7,3 participants. Nous avons contrôlé 24 signatures et 10 pouvoirs soit 34 participants présents ou représentés. Nous déclarons ainsi l'Assemblée Générale ouverte.

L'Assemblée Générale est présidée par Mme CHIZAT Evelyne, Présidente de l'association, et M. TÊTE Pascal, Vice-Président ; assistés de M. TÊTE Noa, Secrétaire Général ainsi que des membres du Comité de Direction.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport financier du Trésorier et approbation du budget
- Rapport des différentes commissions et du service civique
- Modification du règlement intérieur et des statuts
- Renouvellement des membres du Comité de Direction
- Questions diverses

La Présidente remercie les adhérents pour leur présence ainsi que Mme CLAPOT Mireille, adhérente et Députée, M. GOUNON Michel, Maire de La Roche de Glun, Mme BONHOMME Stéphanie, Présidente de l'Office Municipal des Sports et Mme BLECH-PLANET Joëlle, adhérente et adjointe municipale.

Sont excusés : Mme CORNUT-CHAUVINC Joëlle, Présidente du Comité Drôme-Ardèche de Tennis
M. SORLI David, Membre du Comité de Direction
M. LOYAL Christophe, DE et Responsable Commission Compétitions Jeunes

1. RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

La saison 2023 réunit 68 adultes (21 femmes et 47 hommes) et 28 jeunes (8 filles et 20 garçons) soit 96 adhérents (plus 2 adhérents par rapport à la saison 2022).

Le déroulement d'une année classique :

- Accueil du Triathlon découverte rochelain (28 août 2022)
- Forum des associations (2 septembre 2022)
- Permanences d'inscriptions (septembre 2022)
- Mise en place des entraînements Jeunes et Adultes (octobre 2022 : arrêt du DE, 3 semaines à la rentrée)
- Compétitions par équipes Jeunes et Adultes (Automne et Printemps)
- Participation active d'adhérents au Téléthon rochelain (3 décembre 2022)
- Tournoi de Territoire (Automne et Hiver)
- Tournoi interne (avec les finales le 28 janvier 2023)
- Tournoi du Club (du 2 au 24 juin 2023)

Seconde année d'entraînement pour Christophe LOYAL ; qui rejoint, à la rentrée prochaine, le club de Saint-Péray à 100 % de son temps de travail. Nous accueillons Anthony VESCOVI.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

◆ Je m'appelle Anthony, j'ai 38 ans et, dès septembre, je serai le nouveau moniteur du Tennis Club Rochelain ! Passionné de tennis depuis l'âge de 6 ans, j'ai commencé par être initiateur fédéral dès l'âge de 15 ans. Diplômé du Brevet d'État en **2008**, j'enseigne 10 ans au Valence-Tennis et au Tennis Club de Loriol. J'anime les cours du mini-tennis aux adultes, tout niveau.
◆ Entre **2014** et **2016**, je participe au développement du tennis-fauteuil et au coaching de Stéphane HOUDET (champion paralympique et multiple gagnant de tournois du Grand Chelem). Ces événements m'ont permis de découvrir la vie du circuit professionnel avec les meilleurs joueurs du monde dans les vestiaires (Federer, Nadal, Djokovic, Murray…).
◆ Entre **2017** et **2022**, je découvre une autre facette du tennis en étant vendeur dans un magasin de sport (rayon sport de raquettes). Je me passionne pour le matériel et le cordage.
◆ En septembre **2022**, j'ai repris l'enseignement car transmettre est ma plus grande volonté !

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Les relations avec le Comité et la FFT sont privilégiées.

Celles avec la Mairie tendent à s'améliorer : les bénévoles répondent présents lors des manifestations de la commune (Triathlon et autres) et sont meneuses dans l'organisation du Téléthon.

Le projet de mise en place de serrures à code éphémère sur réservation Ten'Up est en cours. Elle permettra la sécurisation des lieux et la possibilité à des joueurs de passage de réserver moyennant le paiement d'une location horaire. À la mise en place de cette évolution, nous espérons vivement une remise en état du club (badge, report de l'éclairage des allées depuis 2 ans, remise en état des portes intérieures, des fermetures des baies vitrées, des vitres cassées, de l'entretien du club, planification à l'année des tontes, des tailles de haies et du ramassage des feuilles mortes sur les courts si les arbres ne sont pas entretenus avant la chute des feuilles, programmation de la remise en état des courts 3 et 4 prévue en 2023 reportée, caméra de surveillance).

Réunion prévue avec Mr Le Maire et Mme Bonhomme le vendredi 29 septembre 2023 à 18h30 au club.

Remerciements : La Présidente profite de cette Assemblée Générale pour remercier tout particulièrement les commissions Compétitions, Tournois et Travaux.

2. RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Pour la saison 2023, la Trésorerie du club a été tenue par M. PRIMA Luc, Trésorier Général, assisté de Mme PUAUX Nicole, Trésorière Adjointe.

a. Rapport financier

1. Rapport financier de la saison 2023

Une année positive grâce :

- Au reliquat de subvention de service civique
- À la subvention de la Mairie plus importante que dans le budget prévisionnel
- Au prévisionnel des heures du Diplômé d'État surestimé puisque, à la rentrée, la répartition de son temps a été modifiée avec plus d'heures à Saint-Péray
- À l'opération textile : un solde positif à 700 € réinvesti pour une proposition d'opération textile à la rentrée 2023
- Au tournoi du club : un solde positif à 1 200 € qui permet de financer du matériel nouveau
- À l'intervention facturée à l'école

2. Approbation du rapport financier

Demande d'autorisation d'enregistrer les frais liés à la paella de l'AG équilibrée à 2 dizaines d'€ près par le trop-perçu à St Péray réceptionné et enregistré le 31/08 (331€)

Les Trésoriers et la Présidente remercient les adhérents pour leur confiance et pour l'approbation des comptes pour la saison 2023 votée à l'unanimité.

b. Budget prévisionnel

1. Budget prévisionnel pour la saison 2024

Le budget prévisionnel est construit sur une saison en légère augmentation (ouverture à 15 adhérents adultes d'une entreprise) avec :

- La prise en charge sans subvention de la rémunération du Diplômé d'État
- Un tournoi qui accroît sa popularité
- Une subvention municipale similaire à cette année
- Les autres charges devraient être maîtrisées puisque les investissements matériels ont été faits
- Une ressource supplémentaire est attendue (3 900 €) : remboursement de l'avance de la sécurisation des portes

2. Approbation du budget prévisionnel

Les Trésoriers et la Présidente remercient la confiance accordée par les adhérents pour le vote de ce budget prévisionnel à l'unanimité.

3. RAPPORT DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Les responsables de chacune des commissions du club dressent un bilan des activités et des manifestations proposées durant la saison 2023.

a. Commission Animations

Les animations Jeunes et Adultes ont pu être organisées de façon classique durant l'année.

1. Animations Jeunes

Chez les Jeunes, les animations habituelles ont été mises en place :

- 19 octobre 2022 : Halloween (déguisements, bonbons, goûter)
- 14 décembre 2022 : Viens jouer avec le Père-Noël (goûter, cadeaux, jeux avec le Père-Noël)
- 3 février 2023 : Galette des rois proposée au groupe des adolescents (vendredi soir)
- 22 février 2023 : Carnaval (déguisements et crêpes)
- 5 avril 2023 : Pâques (collation et chocolats)
- 14 juin 2023 : Goûter de fin d'année pour les groupes des Jeunes (mercredi matin)

Les différentes animations proposées ont ravi les Jeunes qui, d'après les photographies envoyées par le DE ou par les membres du Comité de Direction présents, étaient à chaque fois contents et souriants.

2. Animations Adultes

Pour les Adultes, nous avons organisé les mêmes animations qu'habituellement :

- 18 novembre 2022 : Soirée Beaujolais
- 24 mars 2023 : Soirée Saint-Patrick
- 24 juin 2023 : Barbecue proposé à l'issue des finales du tournoi

Nous commençons cette nouvelle saison avec la reprise du traditionnel Tournoi des Vendanges après quelques années d'absence. Ce tournoi de doubles mixtes aura lieu le weekend du 9-10 septembre.

3. Conclusion et remerciements

Nous constatons la présence des mêmes adhérents aux manifestations organisées pour les Adultes. Nous les retrouvons toujours avec grand plaisir : cela contribue à constituer une famille-tennis. Toutefois, nous regrettons que de nouveaux adhérents ne se joignent pas à nous lors de ces animations.

Noa TÊTE profite également de cette Assemblée Générale pour remercier les membres du Comité de Direction ayant contribué, tout au long de la saison, à la préparation et à l'organisation des différentes animations (Nicole, Denis, David et Francis).

b. Commission Compétitions

Pour une meilleure gestion et facilitation dans l'organisation, cette commission Compétitions est divisée en deux : les compétitions Jeunes et les compétitions Adultes.

1. Compétitions Jeunes

Aucune information n'a été transmise par le responsable de cette commission. Cela reflète le manque d'investissement et d'implication du DE au sein du club.

2. Compétitions Adultes

Une année fructueuse : de nombreuses équipes ont été engagées en Automne comme au Printemps avec d'excellents résultats.

- Compétitions d'Automne

- <u>Équipe Femmes</u> (division 3/B) : Elles finissent 4e sur 6 équipes engagées avec deux victoires, deux défaites et un match-nul.

- Équipe Mixte +35 (division 2/A) : En finissant 2e sur 5 équipes engagées, l'équipe s'est qualifiée pour les phases finales. Elle termine 2e en perdant contre Saint-Rambert-d'Albon en finale.
- Équipe Hommes +65 (division 2/A) : Ils finissent 2e sur 4 équipes engagées avec deux victoires, une défaite et trois matchs-nuls.
- Équipes Ligue Hommes (ligue 1/B) : L'équipe s'est qualifiée pour les phases finales. Ils ont perdu contre La Talaudière et finissent 12e sur 92 équipes engagées. Bravo à eux !

- Compétitions de Printemps

- Équipe Hommes (division 5/A) : En finissant 1er sur 5 équipes engagées grâce à 4 victoires, l'équipe s'est qualifiée en phases finales. Elle termine 2e en perdant contre St-Rambert-d'Albon.
- Équipe Dames (division 4/C) : L'équipe s'est qualifiée en terminant 2e sur 5 équipes avec 2 victoires, 1 défaite et 1 match-nul. L'aventure s'est terminée avec une défaite en phase finale contre Saint-Péray.
- Coupe des Messieurs (division 3/B) : L'équipe finit 5e et dernière à la suite de quatre défaites.
- Ligue Hommes Senior (ligue 3/Y) : Cette équipe finit à la 3e place sur 6 équipes engagées avec deux victoires, une défaite et deux matchs-nuls.

Cette saison 2023 a été très bonne avec 4 qualifications (50 % des équipes) en phase finale. Espérons que la saison prochaine sera aussi fructueuse.

c. Commission Tournois

1. Tournoi interne

Juge-arbitré par Laurence BOITE, l'édition 2023 du Tournoi interne du club a réuni 35 participants (8 joueuses et 27 joueurs). Les finales se sont tenues le samedi 18 janvier 2023 à 14h30.

- Chez les Dames : **Mathilde VALESA-RAGEAU** bat Pauline BOITE (4/6 ; 6/2 ; 6/3)
- Chez les Messieurs : **Maxime ROMEGOUX** bat Michaël STÉPHAN (6/1 ; 4/6 ; 7/5)

2. Tournoi du Club

Le Tournoi du Tennis Club Rochelain a eu lieu du 2 au 24 juin 2023. Lors de cette édition, le club a accueilli 169 joueuses et joueurs classés de NC à 4/6 ; pour un total de 203 matchs réalisés.

Les vainqueurs des tableaux principaux sont :

- 45+ Dames : **Annie BOSC** (LRDG) face à Véronique EUDE
- 45+ Messieurs : **Michaël STÉPHAN** (LRDG) face à Teddy MARTHOURET
- Senior Dames : **Jeanne BECHETOILLE** face à Mathilde CHIZAT
- Senior Messieurs : **Vincent BOGINOFF** face à LE VAN Thuc

Remerciements : Laurence BOITE, Juge-Arbitre du Tournoi interne et du Tournoi du Club
Noa TÊTE, Juge-Arbitre-Adjoint du Tournoi de juin 2023
L'ensemble des bénévoles ayant pris des permanences et tous les participants

d. Commission Travaux

Le service technique de la Mairie a tondu 3 ou 4 fois et a prêté du matériel (bancs et tables) pour les finales du tournoi, le samedi 24 juin 2023.

De notre côté, la commission Travaux a réalisé :

- Plusieurs sessions de désherbage
- La réfection du cabanon
- La pose de filet par vent ou brise-vue sur les courts 1 et 2
- Le défrichage autour des courts 3 et 4
- Le remplacement de 2 filets

La fermeture des terrains avec le nouveau système de serrures à code est une collaboration entre le club et la municipalité.

e. Rapport du service civique

Noa TÊTE a effectué une mission de service civique de 8 mois, du 1er mai 2022 au 31 décembre 2022, au sein du Tennis Club Rochelain pour « Développer la citoyenneté et le vivre-ensemble par le sport en favorisant l'intergénérationnel, la relation parent-enfant et la mixité ».

Au cours de ce service civique, les tâches suivantes ont été confiées :

- Préparation et mise en place du tournoi du Tennis Club Rochelain
- Présence quotidienne lors du tournoi du Tennis Club Rochelain
- Organisation d'une initiation au tennis avec l'école de La Roche de Glun
- Mise en place de différentes manifestations festives pour les Jeunes et les Adultes
- Communication avec l'ensemble des adhérents de l'association
- Présence hebdomadaire au club pour accueillir et renseigner les adhérents
- Présence lors du forum des associations pour renseignement auprès du public
- Réalisation d'une initiation aux gestes de premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur

Durant ce service civique, Noa TÊTE a développé différentes compétences et a suivi différentes formations civiques et citoyennes :

- Valoriser son parcours d'engagement
- Activité physique, sport santé, handicap et société
- La formation au Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC 1)

Remerciements : Noa TÊTE profite de l'Assemblée Générale pour remercier sa tutrice, Nicole PUAUX, ainsi que les membres du Comité de Direction du Tennis Club Rochelain et tous les adhérents qui ont participé aux différentes animations proposées.

4. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DES STATUTS

Le Secrétaire Général et la Présidente présentent les modifications apportées au règlement intérieur et aux statuts du Tennis Club Rochelain.

a. Modification du règlement intérieur

1. Articles 3 et 4 : Suppression du certificat médical pour les majeurs

Le ministère de la Santé a annoncé le 8 février 2023 que le certificat médical demandé par certains établissements comme les crèches, les écoles ou les fédérations sportives devait devenir une exception.

À la suite de cette annonce, et après étude par la commission médicale fédérale, le COMEX a validé la suppression du certificat médical pour les majeurs afin de lever tous les freins liés à la pratique de nos disciplines.

Pour les mineurs, le dispositif du questionnaire de santé reste la norme chaque année. Tout au long de l'année, la FFT sensibilisera ses licenciés ainsi que ses structures affiliées aux bonnes pratiques en matière de santé.

2. Nouvel article : Entraînements

Les adhérents s'engagent financièrement, dès leur inscription en septembre, pour la saison entière. Les prix sont calculés en fonction du nombre de participants par groupe en partageant les frais de rémunération du DE et ceci sans bénéfice pour le club. Aucun remboursement ne pourra ainsi avoir lieu.

3. Approbation du nouveau règlement intérieur

Le Secrétaire Général et la Présidente remercient les adhérents pour l'approbation des modifications du règlement intérieur votées à l'unanimité.

b. Modification des statuts

1. Article 14 : Élection du Comité de Direction

La gestion d'un club de la dimension du Tennis Club Rochelain requiert quatre membres minima. Le mandat des membres du Comité de Direction est réduit à deux années pour apporter de la simplicité à leur réélection possible.

2. Article 15 : Élection du Bureau

La présence d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier est obligatoire pour le bon fonctionnement d'un club. Ce sont des postes à responsabilités qui demandent du temps et de l'investissement de la part des bénévoles. Il est ainsi nécessaire de leur laisser la possibilité, à chaque nouvelle saison tennistique, de ne pas se réinvestir une année supplémentaire. L'élection du Bureau s'organise après chaque Assemblée Générale en fonction des membres poursuivant leur engagement.

3. Article 21 : Convocation à l'Assemblée Générale

Nous proposons de modifier le délai de prévenance de la date de chaque Assemblée Générale aux adhérents pour rejoindre la prescription de la loi qui est de 15 jours. Depuis 5 ans, les convocations sont envoyées par courriel. Nous proposons de modifier cette mention dans les statuts. L'envoi en version papier pourra être réservé aux adhérents ne possédant pas de courriel.

4. Approbation des nouveaux statuts

Le Secrétaire Général et la Présidente remercient les adhérents pour l'approbation des modifications des statuts votées à l'unanimité.

5. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

Les membres du Comité de Direction dont le mandat arrive à échéance sont :

- CHIZAT Evelyne
- GRANDCOLAS Anne
- MENÉ Francis
- TÊTE Pascal

Francis MENÉ et David SORLI ne souhaitent pas poursuivre leur investissement au sein du Comité de Direction. Nous les remercions pour leur implication durant ces quelques années. Aucune candidature n'est parvenue au TCR pour intégrer le Comité de Direction.

Les autres membres du Comité de Direction sont réélus à l'unanimité par les adhérents présents lors de l'Assemblée Générale. Nous les remercions pour leur confiance.

6. QUESTIONS DIVERSES

Des échanges ont eu lieu tout au long de l'AG et les réponses ont été apportées au fur-et-à-mesure.

- M. BLECH-PLANET Daniel sollicite la Présidente pour une explication plus approfondie de la mise en place des fermetures électroniques aux portes des courts.
- Mme BLECH-PLANET Joëlle intervient quant à l'absence d'un questionnaire de santé pour les Adultes et la suppression du certificat médical.
- Mme CLAPOT Mireille précise que la mention « vote à scrutin secret » est importante dans les statuts d'une association en cas des plusieurs listes pour un même poste lors d'une AG.

7. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DE LA MAIRIE

M. GOUNON Michel, Maire de La Roche de Glun, souligne le bon fonctionnement du club et sa bonne gestion financière. Il remercie les membres du Comité de Direction pour leur dévouement. En cas de nécessité, le club peut le solliciter ainsi que son adjointe, Mme BONHOMME Stéphanie. Enfin, M. le Maire évoque les débuts des préparatifs en juin 2023 du gymnase. Au jours de l'Assemblée Générale, le terrassement vient de débuter. Les travaux commenceront au cours de la deuxième quinzaine de septembre 2023. Les anciens matériaux du précédent gymnase seront utilisés pour le projet de boulodrome. L'entreprise a prévu une livraison du gymnase pour août 2024 et une utilisation par les associations rochelaines dès la rentrée de septembre 2024. Le Maire souligne qu'un terrain de tennis homologué sera présent dans ce projet.

À la suite de cette première intervention municipale, Mmes BONHOMME Stéphanie BLECH-PLANET Joëlle n'ont rien souhaité ajouter.

8. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale est close. Le pot de l'amitié est offert à tous les adhérents présents.

Fait à La Roche de Glun,
le 1er septembre 2023

Evelyne CHIZAT,
Présidente de l'Association

Noa TÊTE,
Secrétaire Général